

2,250 articles, 1,250 étaient dans une catégorie ne pouvant être importés d'aucun pays. Un certain nombre d'articles sont traités selon les mérites de chaque demande de permis. Les autres sont admis jusqu'à concurrence de 25 p.c. et au-dessus des importations de marchandises semblables en Australie au cours de l'année terminée le 30 juin 1939.

Nouvelle-Zélande.—Une liste publiée en Nouvelle-Zélande le 23 juillet 1941 en vue du contrôle des importations en 1942 fait voir que l'importation est interdite de 328 postes tarifaires; que 80 postes sont admissibles du Royaume-Uni et des colonies de la Couronne; 57 seulement admissibles des pays britanniques et 176 de toutes sources. Ces importations permises sont sujettes en majeure partie à une réduction de 50 p.c. en valeur comparativement aux valeurs autorisées en 1940. Cent cinquante-deux postes restent sujets aux mérites des demandes particulières de permis d'importation.

Union Sud-Africaine.—Le 15 septembre 1941, les importations en provenance de pays non sterling ont été assujetties à un permis émanant de la nouvelle Commission de contrôle des importations et des exportations. En même temps, 40 des 335 postes du tarif ont été placés en entier ou en partie dans une catégorie pour laquelle aucun permis ne serait accordé. Les marchandises interdites comprennent les produits alimentaires manufacturés, le whisky, les tabacs, les préparations de toilette; les jouets, les fourrures, la bijouterie, les instruments de musique, les tondeuses de gazon, les aspirateurs, les sacoches de dames et divers autres articles considérés comme articles de luxe. Les importations totales de telles marchandises en provenance du Canada en 1939 se sont élevées à £61,269.

Rhodesias du Sud et du Nord.—La Rhodesia du Sud a imposé des restrictions aux échanges non impériaux de bonne heure en 1941 et, le 1er janvier 1942, les importations de toutes sources ont été assujetties à un permis d'importation. Toutes les marchandises entrant en Rhodesia du Nord ont été soumises à un permis d'importation le 3 mai 1941. Plusieurs furent admises de la zone sterling moyennant un permis général, et certaines furent admises de tous les pays, mais depuis le 24 octobre 1941 les importations en provenance du Canada, sauf une douzaine d'articles environ, nécessitent des permis individuels.

Inde.—Le 20 mai 1940, le Gouvernement de l'Inde a placé les marchandises de 68 postes tarifaires sous la nécessité d'un permis d'importation émanant du Contrôleur du commerce d'importation. La plupart de ces marchandises, quand elles sont de sources impériales, sont admises sous permis général libre. Le contrôle des exportations a été étendu occasionnellement. Telle que codifiées le 23 août 1941, les listes de marchandises limitées ou prohibées contenaient 247 item. Les restrictions sur les importations en provenance du Royaume-Uni et d'autres territoires sterling ont été presque totalement abolies par l'émission de permis généraux libres. De même, en ce qui concerne les importations du Canada, elles ont été élargies jusqu'à un certain point.

Empire colonial.—Une circulaire datée du 5 juin 1941, adressée par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies à Londres aux gouvernements coloniaux, demande plus de restrictions sur les importations, surtout en ce qui concerne les marchandises non essentielles. Un effort tenté lors d'une conférence des Antilles britanniques en août 1941 pour uniformiser la politique de permis d'importation des différentes îles a été suivi de diverses ordonnances relatives au contrôle des importations, lesquelles contenaient des listes plus spécifiques des marchandises considérées comme non essentielles.